LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN VUE DE LA TRANSCRIPTION D'UN ACTE DE NAISSANCE D'UN ENFANT MINEUR NE EN ALGERIE, DE PARENTS MARIES

*****

☒ une demande de transcription pour chaque enfant (formulaire ci-joint), dûment complétée, datée et **signée par le parent de nationalité française,** accompagnée d'une photocopie d'une pièce d'identité officielle comportant sa signature.

☒ le justificatif de la nationalité française du demandeur par **l'un** des documents suivants :
- copie recto-verso de la carte nationale d'identité française en cours de validité,
- copie du certificat de nationalité française (CNF).

Le CNF est délivré par le Service Nationalité du Tribunal d'Instance :
- si le demandeur réside en France, qu'il/elle soit né(e) en France ou en Algérie : la requête sera adressée auprès du Service Nationalité du Tribunal d'Instance compétent à raison du domicile en France.
- si le demandeur réside en Algérie et qu'il/elle est né(e) en Algérie : la requête sera adressée auprès du Tribunal d'Instance du 1er arrondissement de Paris – Service de la Nationalité des Français nés et établis hors de France – 30, rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS.

☒ La **copie intégrale originale récente de l'acte de naissance EC7 algérien en arabe avec code barre** du/des enfant(s), délivrée par la mairie du lieu de l'événement au vu du registre et non au vu du livret de famille.
Chaque copie indiquera obligatoirement le nom du déclarant et la date d'inscription à l'état civil.

☒ le **certificat médical d'accouchement ou le suivi médical de grossesse**.

☒ La copie intégrale originale récente de l'acte de naissance EC7 algérien en arabe avec code barre de chacun des parents, délivrée par la mairie du lieu de l'événement.

☒ La **copie intégrale originale récente de l'acte de mariage EC1 algérien en arabe avec code barre** (avec mention éventuelle d'un divorce) ainsi que la photocopie de toutes les pages écrites de leur livret de famille algérien.

Tous les documents rédigés en arabe devront obligatoirement être accompagnés de l'original de leur traduction, effectuée par un traducteur assermenté.

SERVICE CENTRAL D'ETAT CIVIL
BUREAU DES TRANSCRIPTIONS POUR LE MAGHREB
44941 NANTES CEDEX 9
Adresse électronique : bta.scec@diplomatie.gouv.fr

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE
D'UN ENFANT MINEUR NE EN ALGERIE
DE PARENTS MARIES

formulée obligatoirement par le (ou les) parent(s) de nationalité française

Je soussigné(e), Prénom et NOM du parent .....

……..

Adresse complète……..

……..……

Téléphone …….

Adresse électronique ……

sollicite la transcription de l'acte de **naissance** de mon enfant sur les registres de l'état civil consulaire.

A....., le .....

Signature du parent de nationalité française

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENFANT

NOM *(en lettres majuscules)*	
Prénom(s) (*****)	
Date et lieu de naissance	
Prénom (s) et NOM du père	
Prénom (s) et NOM de la mère	
Date et lieu de la reconnaissance paternelle ou de la reconnaissance conjointe	
Nationalité du père au jour de la naissance	
Nationalité de la mère au jour de la naissance	
Eventuellement, date et lieu du mariage des parents	

(*) TRES IMPORTANT ! Si votre enfant porte plusieurs prénoms, veuillez les séparer par des virgules (ex: Fatima, Zohra = 2 prénoms ; Mohamed, Amine = 2 prénoms)
S'il porte un prénom composé, veuillez séparer les éléments du prénom par un trait d'union (ex: Fatima-Zohra = 1 prénom ; Mohamed-Amine = 1 prénom).

NB : Veuillez joindre la photocopie d'une pièce d'identité officielle (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire…) comportant votre signature.

SERVICE CENTRAL D'ETAT CIVIL
BUREAU DES TRANSCRIPTIONS POUR LE MAGHREB
44941 NANTES CEDEX 9
Adresse électronique : bta.scec@diplomatie.gouv.fr